

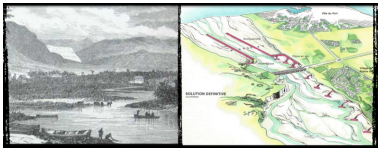
<http://7lameslamer.net/la-plage-perdue-et-la-riviere-2161.html>



Tribune Libre de Raymond Lauret

La plage perdue... et la rivière domptée

- Domin lé dan nout dé min - Courrier des internautes -



Date de mise en ligne : jeudi 22 mars 2018

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Sans vouloir jouer au donneur de leçons... mais il est de mon devoir à€” aujourd'hui que Daniel Pavageau, ancien directeur de la SEMADER, et que Paul Vergès, ancien maire du Port, sont décédés à€” de dire que les études de l'endiguement de la rivière des Galets ont été pensées en concertation avec les techniciens de la SOGREHA, avec pour souci principal la protection de milliers d'habitants et la sécurisation de tout un territoire dont l'importance pour notre île n'a plus à être démontrée.



La plage des Roches-Noires au début du 20ème siècle, avant la folie destructrice de l'urbanisation débridée et de la balnéarisation outrancière.

Expliquer la disparition de la plage des Roches-Noires...

J'ai lu, dans l'édition du Quotidien du dimanche 18 Mars, les déclarations faites au journaliste Philippe Nanpon par Monsieur Roland Troadec, océanographe spécialisé en géologie marine. Loin de moi l'intention de contester à ce dernier une parfaite connaissance des phénomènes de dynamique hydro-sédimentaire qui, entre autres, peuvent expliquer la disparition de la plage des Roches Noires sur la commune de Saint-Paul...

D'ailleurs, sur ce sujet, les explications qu'il donne semblent sensées : quand, pour réaliser un port sur la plage, on dégage l'embouchure de la ravine qui y déverse ses eaux, on doit évacuer un important volume de sable qui ne sera jamais compensé par les retours. L'explication semble en effet tenir la route.



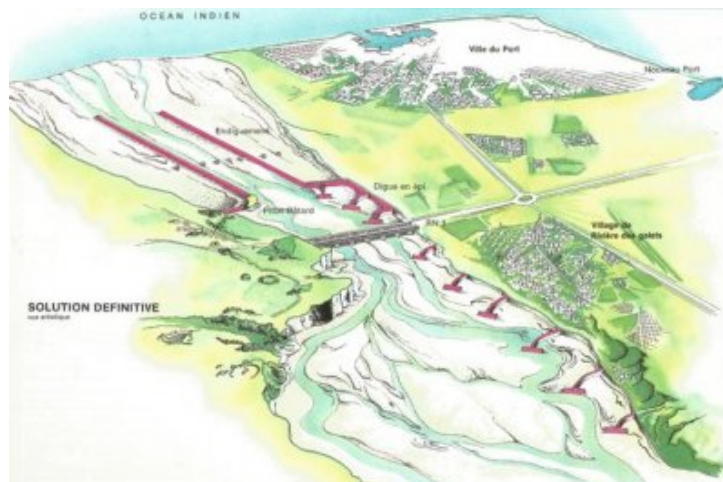
Les Roches-Noires en 2012 : la plage a quasiment disparu.

Une maquette géante de l'ouvrage

La plage perdue... et la rivière domptée

Mais lorsque Monsieur Troadec évoque en parallèle la question de l'endiguement de la rivière des Galets, lorsqu'il affirme, ce qui n'est pas faux, qu'alors, « *le bureau d'études avait émis plusieurs propositions, différentes versions avec les avantages et les inconvénients de chacun d'elles* », il aurait pu préciser que la solution qui a été retenue par la municipalité et la SEMADER l'a été en plein accord avec les techniciens de la SOGREAH et des services de l'Etat, eux aussi hautement qualifiés.

Avec l'accord de la mairie, une maquette géante de l'ouvrage avait été réalisée dans un hangar de 3.000 mètres carrés pour que des simulations de crues â€” dont une crue centennale, particulièrement violente â€” puissent être faites.

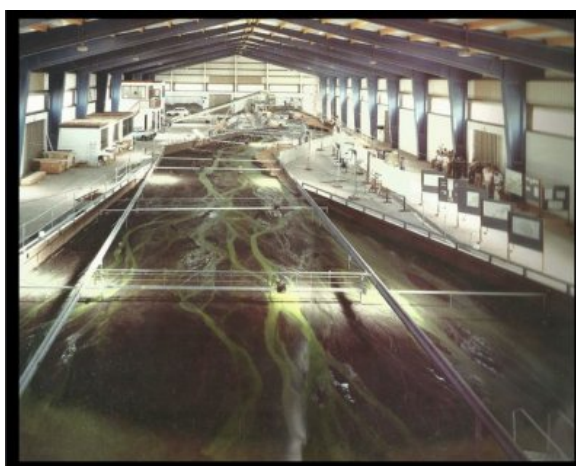


Projet de l'endiguement de la rivière des Galets.

Des centaines d'hectares de terrains devenus constructibles

Monsieur Troadec évoque la nécessité aujourd'hui de consolider les bases de l'endiguement sapé par une rivière dont la largeur en amont a été (forcément) amoindrie. Comment peut-on passer sous silence que les 9 brise-courants construits tout le long d'un village qui compte plusieurs milliers d'habitants ont permis que, depuis le cyclone Hyacinthe, toute une population n'a plus à devoir se préparer à se réfugier dans des centres d'accueil et peut dormir tranquillement dans sa maison ? Ce n'était pas le cas avant.

Comment peut-on dire que l'endiguement en aval est « *trop serré* » alors qu'il fait 250 mètres de large, du côté Port à Saint-Paul ? Comment peut-on sembler considérer ce « canal », pourtant large comme plus de deux terrains de foot, comme insuffisamment grand ? Comment peut-on alors opposer, d'une part, les centaines d'hectares de terrains devenus constructibles et mis en valeur sur les deux communes et, d'autre part, les côtes nord et sud de la rivière qui disposent désormais de volumes de sédiments moins importants pour se déverser à l'embouchure et les consolider ?



Maquette de l'endiguement de la rivière des Galets.

La sécurité de milliers de personnes

Il y a, dans les affirmations de Monsieur Roland Troadec, une logique qui ne peut pas être celle de ceux qui, en leur qualité d'élus, ont eu, à un moment de leurs missions, à se préoccuper de la sécurité de milliers de personnes.

Je ne veux absolument pas jouer au donneur de leçon et encore moins dénigrer tous ceux qui, comme Monsieur Troadec, ont fait de hautes études dans des domaines particulièrement importants pour notre vie de chaque jour. Mais il est de mon devoir, aujourd'hui que Daniel Pavageau, l'ancien directeur de la SEMADER, et que Paul Vergès, l'ancien maire du Port, sont décédés, de dire que les études de l'endiguement de la rivière des Galets ont été pensées en concertation avec les techniciens de la SOGREHA, avec pour souci principal la protection de milliers d'habitants et la sécurisation de tout un territoire dont l'importance pour notre île n'a plus à être démontrée.

Raymond Lauret